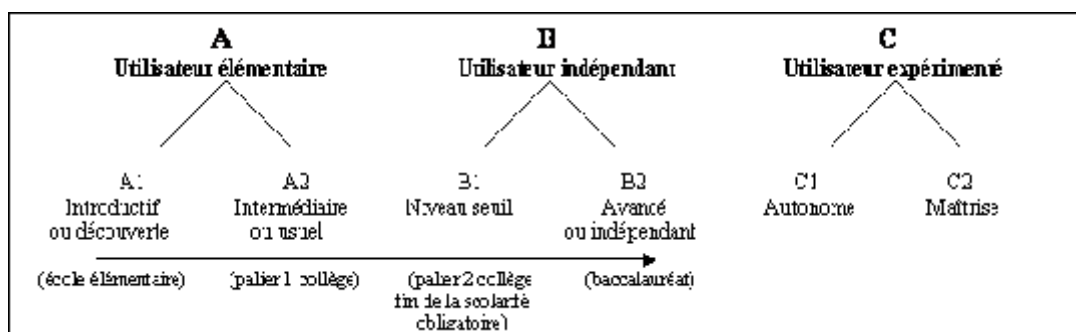


UN EXEMPLE D'ÉVALUATION DISCIPLINAIRE : EN ANGLAIS

Le CECRL et les programmes de langues

Les programmes de langues vivantes s'appuient depuis de nombreuses années sur le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Publié en 2001 par le Conseil de l'Europe, le texte vise à harmoniser les pratiques d'enseignement et établit au niveau européen une échelle de compétence langagière commune (du niveau A1 au niveau C2) afin de permettre une meilleure lisibilité des compétences en langues, d'évaluer avec un outil commun et de favoriser ainsi une plus grande mobilité.



Le CECRL pose également le découpage de la compétence communicative en cinq « Activités Langagières » : Compréhension Ecrite – Expression Ecrite – Compréhension Orale – Expression Orale en Continu – Expression Orale en Interaction. Les notions de « compétences », d'« évaluation positive » et de « mise en activité » y sont centrales. Le CECRL détaille en effet, à l'aide de descripteurs précis, les compétences que l'apprenant doit avoir acquises pour valider un niveau donné. (Le site Eduscol apporte quelques précisions et permet d'accéder au texte du CECRL en ligne : <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-referance-cecrl.html>).

Les nouvelles épreuves du Baccalauréat

La réforme du lycée a récemment permis de mettre en meilleure adéquation l'évaluation certificative (le baccalauréat) et les pratiques d'enseignement, puisque l'ensemble des activités langagières auxquelles les élèves sont entraînés en classe sont désormais évaluées et comptent à part égale dans l'attribution de la note finale :

- l'évaluation de la compréhension de l'écrit et de l'expression écrite représente 50% de la note finale au baccalauréat. L'épreuve s'appuie sur un, deux ou trois documents textuels, iconographiques, statistiques, ...
- l'oral représente également 50% de la note finale :
 - l'évaluation de la compréhension de l'oral au cours du second trimestre de l'année de Terminale concerne toutes les séries (sauf la série L où l'évaluation se fait dans le cadre d'un oral ponctuel) et représente 25% de la note finale. Cette épreuve permet d'évaluer la capacité de l'élève à rendre compte du contenu d'un document audio ou vidéo d'une durée maximale de 1'30.

– l'évaluation de l'expression orale en continu et en interaction a lieu au cours du dernier trimestre de l'année de Terminale et évalue la capacité de l'élève à s'approprier une des notions du programme (*Mythes et Héros – Espaces et Echanges – Lieux et Formes de Pouvoir – Idée de Progrès*) et d'en rendre compte. Cette épreuve compte pour 25% de la note finale.

Pour chaque épreuve, une grille critériée basée sur les descripteurs du CECRL est fournie aux évaluateurs ; en LV1, le niveau attendu est B2 et B1 en LV2. Il s'agit de mesurer de manière positive les acquis et les compétences des élèves et non de sanctionner d'éventuelles lacunes.

(Cf. <http://eduscol.education.fr/cid60505/les-modalites-des-epreuves-de-langues-vivantes.html>)

Travailler par compétences

Durant l'année, chaque séquence mettra l'accent sur l'une des activités langagières afin d'aider les élèves à améliorer leurs compétences en langues et à développer des stratégies de réception ou de production de manière ciblée. Bien entendu, cela ne peut se faire à l'exclusion des autres activités langagières. Ainsi, une séquence dont l'activité langagière dominante visée est la compréhension écrite pourra très bien proposer des phases d'expression orale ou de compréhension de l'oral.

Rappelons par ailleurs que ces entraînements se font dans une logique actionnelle : il s'agit de mettre les élèves en action, de leur faire mobiliser leurs compétences en langue POUR convaincre, s'opposer, réagir... Les séquences offrent donc un scénario pédagogique qui soulève un problème et tend vers une production finale. Ainsi, une activité de réception (compréhension écrite ou orale) ne se fera pas « gratuitement », mais bien pour contribuer à la réalisation d'une tâche (comprendre pour reformuler et convaincre – comprendre pour réagir et protester...) qui inscrit l'élève dans un rôle d'acteur social et lui demande de résoudre un problème ou prendre position.

Les nouveaux programmes préconisent la mise en place du dispositif de groupes de compétences. Ce dernier incite à dresser le profil linguistique des élèves afin de constituer des groupes cohérents (réunir ensemble les élèves qui réussissent mieux en compréhension orale par exemple) et de pouvoir s'appuyer sur les compétences fortes des élèves afin de les faire progresser dans les autres activités langagières.

Un exemple d'évaluation en Expression Orale *True Pirates of the Caribbean*.

La séquence détaillée avec les fiches d'accompagnement est disponible sur le site d'anglais de l'académie d'Orléans Tours (http://anglais.ac-orleans-tours.fr/lycee/cycle_terminal_sequences/mythes_et_heros/true_pirates_of_the_caribbean/).

Séquence pour le cycle terminal : *True Pirates of the Caribbean*

Notion du programme du cycle terminal : Mythes et héros

Thématique : Piraterie dans les Caraïbes – l'Âge d'Or de la Piraterie – conflits anglo-espagnols.

Problématique : Dans quelle mesure les pirates anglais des Caraïbes ont-ils contribué à forger un mythe vivace qui nourrit l'imaginaire et perdure aujourd'hui encore dans la littérature ainsi que dans de nombreux médias (cinéma, jeux vidéo...) ?

Outils linguistiques : Temps du passé – comparer et opposer – mots de liaison – vocabulaire lié aux pirates, à la mer et aux conflits.

Déroulement de la séquence

Compréhension orale :

Descripteurs CECRL B1 : « comprendre les points principaux d'une intervention sur des sujets familiers ou étudiés y compris des récits courts » - **B1 vers B2** : « comprendre la plupart des émissions / documentaires / podcasts radiodiffusés en langue standard, reconnaître le point de vue et l'attitude du locuteur et identifier son humeur, ton, etc. ».

Faire visionner la bande annonce du documentaire.

La Fiche d'Accompagnement CO peut fournir quelques pistes et aider les élèves à mieux appréhender l'extrait.

Brainstorming :

Les élèves s'expriment librement et disent ce qu'ils savent de la piraterie en général et des pirates des Caraïbes en particulier – occasion d'introduire vocabulaire et expressions utiles à une meilleure appréhension de la séquence que l'on pourra organiser et classer sous forme de carte heuristique. Cf. Fiche d'Accompagnement CE Step 1.

Compréhension écrite :

Descripteurs CECRL B2 : « parcourir rapidement un texte long et complexe et en relever les points pertinents - identifier rapidement le contenu et la pertinence d'une information, d'un article ou d'un reportage dans une gamme étendue de sujets » - **B2 vers C1** : « comprendre dans le détail des textes longs et complexes, qu'ils se rapportent ou non à son domaine, à condition de pouvoir relire les parties difficiles ».

Les élèves décident et choisissent quel pirate des Caraïbes mériterait d'être porté à l'écran dans une nouvelle production hollywoodienne. Pour cela, diviser la classe en trois groupes. Chaque groupe découvre la biographie d'un pirate, relève ce en quoi sa vie et ses faits d'armes sont extraordinaires et pleins de rebondissements et s'apprête à présenter le personnage au reste de la classe.

Les groupes peuvent se connecter directement sur Internet aux sites ci-dessous référencés.

- Groupe A : www.famous-pirates.com/famous-pirates/henry-morgan/
- Groupe B : www.famous-pirates.com/famous-pirates/blackbeard/
- Groupe C : www.famous-pirates.com/famous-pirates/john-rackham/

La Fiche d'Accompagnement CE Step 2 fournit quelques pistes susceptibles d'aider les élèves dans leur lecture et leur préparation. La démarche mise en œuvre offre par ailleurs un exemple de différenciation pédagogique, le guidage proposé variant d'un groupe à l'autre.

Production, puis Interaction orale :

Descripteurs CECRL B1 : « prendre part à une discussion pour expliquer, commenter, comparer et opposer » - **B1 vers B2** : « prendre part à une conversation sur des sujets connus ou étudiés : exposer son propre point de vue, évaluer les points de vue d'autrui, argumenter et réagir aux arguments d'autrui ».

Les élèves se regroupent par trois (un élève issu de chacun des groupes précédents). Chaque élève présente le pirate sur lequel il a travaillé. Les élèves échangent ensuite et décident collégalement du pirate qu'ils vont retenir (quel pirate offre la vie la plus rocambolesque, riche en rebondissements et éléments hors du commun, une vie susceptible d'être portée à l'écran et de susciter l'engouement du public) ; l'occasion de travailler la comparaison, l'opposition, la concession... Cf. Fiche d'Accompagnement EO.

Faire passer un ou deux groupes et décider collectivement d'un pirate.

Evaluation de la prise de parole en continu :

Descripteurs CECRL B1 : « restituer une information avec ses propres mots éventuellement à partir de notes » - **B1 vers B2** : « développer un exposé de manière claire et méthodique en soulignant les éléments significatifs » - **B2 vers C1** : « faire une narration élaborée et structurée pour motiver l'intérêt de son interlocuteur ».

S'appuyant sur ce qui a été fait en interaction orale, les élèves s'apprêtent à défendre leur choix de pirate dans une prise de parole en continu où ils devront tout à la fois présenter le pirate retenu et expliquer les raisons pour lesquelles les deux autres pirates ont été écartés. Suite à leur présentation, on les incitera à relier leur présentation à l'une des notions du programme.

ORAL PRESENTATION

Get ready to introduce the pirate you selected and give your reasons.

A. In your presentation, you will have to:

1. introduce your pirate and develop a few aspects of his personality – if possible, describe him physically,
2. give a brief account of his life story insisting on the most relevant elements,
3. explain why you think his life story is worth adapting to the screen, mention a few key scenes the movie will have to include,
4. give the reasons why you rejected the other two pirates.

B. You will then be encouraged to connect your presentation to the notion "Myths and Heroes".

L'évaluation prendra appui sur la grille officielle utilisée pour le Baccalauréat (BO 4 du 23 janvier 2014 - www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=76422).

Pour chacune des trois colonnes, situer la prestation du candidat à l'un des quatre degrés de réussite et attribuer à cette prestation le nombre de points indiqué (sans le fractionner en décimales) de 0 (absence totale de production) à 6 ou 8.

A. S'exprimer en continu		B. Prendre part à une conversation		C. Intelligibilité/ recevabilité linguistique	
Degré 1		Degré 1		Degré 1	
Produit des énoncés très courts, stéréotypés, ponctués de pauses et de faux démarrages.	1 pt.	Peut intervenir simplement, mais la communication repose sur la répétition et la reformulation.	2 pts.	S'exprime dans une langue qui est partiellement compréhensible.	1 ou 2 pts.
Degré 2		Degré 2		Degré 2	
Produit un discours simple et bref à propos de la notion présentée.	3 pts.	Répond et réagit de façon simple.	3 pts.	S'exprime dans une langue compréhensible malgré un vocabulaire limité et des erreurs.	3 ou 4 pts.
Degré 3		Degré 3		Degré 3	
Produit un discours articulé et nuancé, pertinent par rapport à la notion présentée.	4 pts.	Prend sa part dans l'échange, sait – au besoin – se reprendre et reformuler.	4 pts.	S'exprime dans une langue globalement correcte (pour la morphosyntaxe comme pour la prononciation) et utilise un vocabulaire approprié.	5 ou 6 pts.
Degré 4		Degré 4		Degré 4	
Produit un discours argumenté, informé, et exprime un point de vue pertinent par rapport à la notion présentée.	6 pts.	Argumente, cherche à convaincre, réagit avec vivacité et pertinence.	6 pts.	S'exprime dans une langue correcte, fluide, qui s'approche de l'authenticité.	7 ou 8 pts.
Note A, sur 6 S'exprimer en continu	/6	Note B, sur 6 Prendre part à une conversation	/6	Note C, sur 8 Intelligibilité et recevabilité linguistique	/8